

Ecrit par le 18 mai 2026

## Ventoux : le chalet d'accueil du Mont Serein fait peau neuve



**La station du Mont Serein s'est dotée d'un nouveau chalet d'accueil répondant aux normes d'accessibilités PMR, et permettant un meilleur accueil tout en sensibilisant le public à son environnement. Il a été inauguré par la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) ce samedi 17 février.**

La station du Mont Serein fait partie des plus anciennes stations de ski de France puisqu'elle a ouvert dans les années 1930. Son chalet d'accueil, lui, n'a été construit qu'en 1976, puis a fait l'objet de plusieurs rénovations au fil des années, pour prendre une forme plus moderne et plus adaptée aujourd'hui.

Ecrit par le 18 mai 2026



1976



2022



Aujourd'hui

©Cove

Les derniers travaux, qui ont débuté en octobre 2022 et se sont achevés en novembre 2023, ont été nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilités des personnes à mobilité réduite notamment. Le chalet dispose désormais d'un accueil permettant de présenter les activités des stations et sensibiliser les publics à l'environnement qu'ils fréquentent, d'un parvis avec un auvent pour s'abriter en cas de mauvais temps, de guichets de billetterie ouverts sur l'extérieur, ainsi que d'une salle de réunion.

Si le bâtiment a conservé sa forme initiale avec les murs extérieurs de la construction d'origine qui ont été revêtus de bardages en cèdre du Ventoux, le toit, lui, a été entièrement refait, ainsi que les murs intérieurs afin de redistribuer les volumes. Les matériaux utilisés ont été choisis dans l'objectif de fondre le nouveau chalet dans le décor. Le coût des travaux s'est élevé à 1 061 000€, financé à hauteur de 463 000€ par la Région Sud, et de 210 000€ par le Département de Vaucluse.

Ecrit par le 18 mai 2026



©Cove

## Un coup de neuf pour une meilleure attractivité

Le réaménagement du chalet va permettre de développer l'attractivité de la station en présentant une meilleure offre des activités à faire toute l'année. Les deux stations souffrant d'un enneigement très irrégulier depuis quelques années, la Cove souhaite diversifier activités de loisirs toutes saisons en priorisant le développement du capital nature.

Ainsi, les visiteurs peuvent pratiquer de nombreuses activités en hiver, telles que le ski alpin et le snowboard, la balade en raquettes, la luge, ou encore le jardin d'enfants. Des activités sont aussi praticables tous les jours en juillet et août et les week-ends de juin et septembre, comme la trottinette électrique tout terrain, le tubing, le planétarium et l'astronomie (le jeudi), le dévalkart, l'accrobranche, l'air park, le bike park, la promenade à cheval ou poney, le fun trempo, ainsi que la découverte du sentier Jean-Henri Fabre.

Ecrit par le 18 mai 2026

# Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien

Écrit par le 18 mai 2026

que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



**Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.**  
© Cove

### **Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager**

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le

Ecrit par le 18 mai 2026

montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

### **Des trajets financés par les intercommunalités**

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailhon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

### **Une solution écologique**

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

**L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).**

Écrit par le 18 mai 2026

**Blablacar Daily anciennement Klaxit**

## La Cove déploie de nouvelles zones de réemploi dans les déchèteries pour limiter le gaspillage



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) dispose désormais de trois zones de réemploi dans ses déchèteries, et répond ainsi à la Loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire en permettant à ses habitants de déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité et

Ecrit par le 18 mai 2026

## d'en récupérer gratuitement.

Après avoir installé un premier chalet dédié au réemploi à la déchèterie intercommunale des Lones à Carpentras, la Cove en déploie deux nouveaux au sein des déchèteries de La Petite Palud à Aubignan et de l'Orée du bois à Caromb. Ces trois zones de réemploi permettent aux habitants de l'Agglomération de déposer les objets, en bon état, dont ils n'ont plus l'utilité afin de leur donner une seconde vie. Ainsi, en plus de créer de la solidarité, cela évite le gaspillage et favorise l'économie circulaire.

Il est possible de laisser des petits meubles, des vélos, des articles de jardinage, de la vaisselle, des luminaires, des jouets, ou encore livres, dans ces zones de réemploi. Il n'est pas possible d'y déposer de l'électroménager en revanche. Pour ce faire, il suffit de se rendre à l'une des déchèteries disposant d'une zone de réemploi et de s'adresser à un agent sur place pour préciser le type d'objets que vous souhaitez mettre à disposition.



©Cove

## Carpentras : quelles aides pour investir en centre ancien ?



Le mercredi 8 novembre, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) organise l'atelier 'Investir en centre ancien : venez découvrir les aides fiscales et les aides à la rénovation !' à Carpentras.

Animé par l'[Agence départemental d'information sur le logement \(Adil\) de Vaucluse](#), ce rendez-vous s'adresse aux personnes ayant un projet de rénovation, celles étant propriétaire d'un bien nécessitant des travaux, et celles ayant envie d'investir et de proposer un logement à la location

**Mercredi 8 novembre. 18h. Maison du citoyen. 35 rue du collège. Carpentras.**

V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

## Carpentras : la Cove inaugure sa Gare numérique



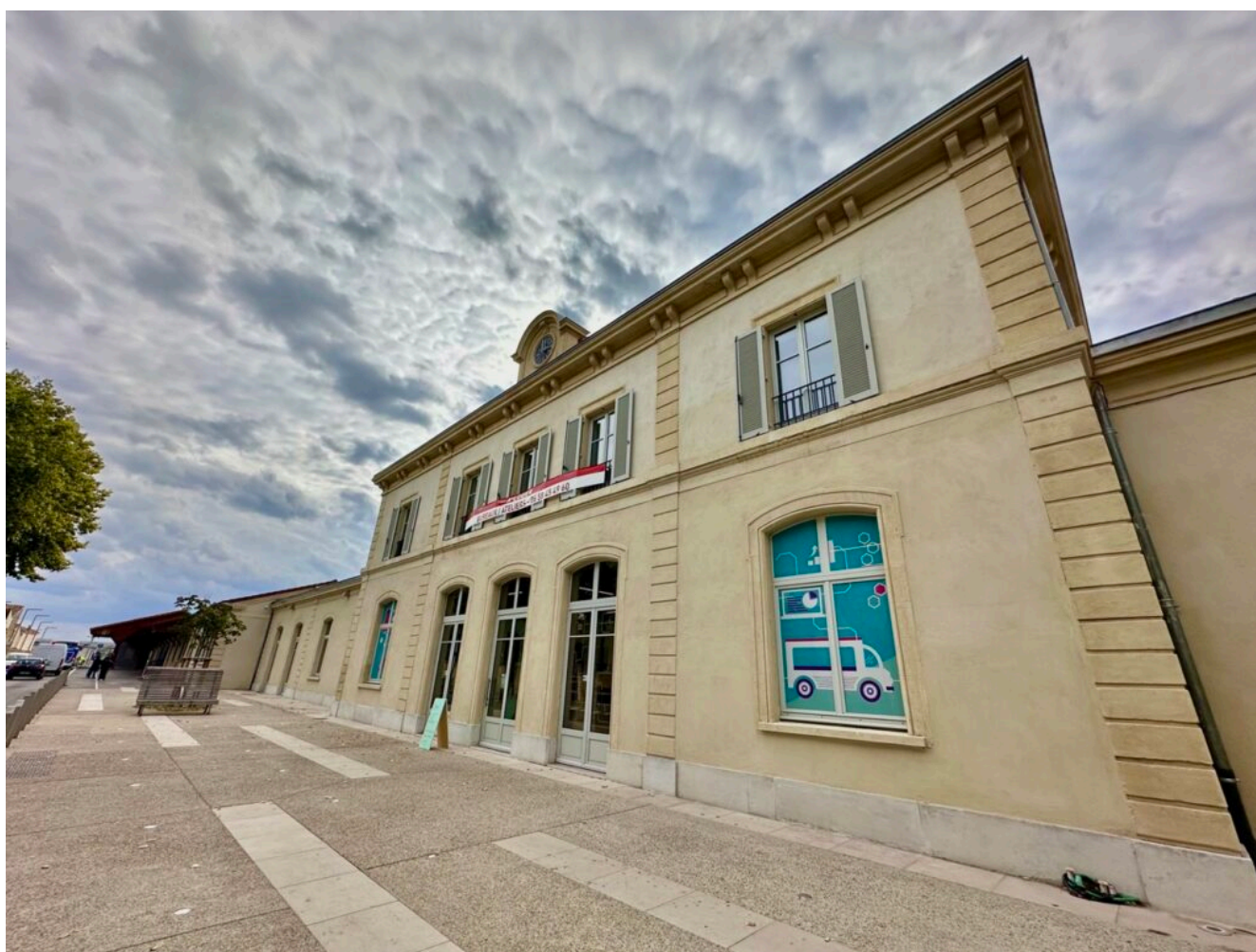
Après quatre ans de travaux, l'ancienne gare de Carpentras devient la [Gare numérique](#). Un espace de 1000 m<sup>2</sup> réservé à la transition écologique et numérique, à la création d'entreprise ou encore aux nouvelles technologies.

En 1863, la gare de Carpentras est née. Il y a 10 ans, une nouvelle gare sort de terre, l'ancienne est donc vouée à disparaître. Mais la détermination des élus de la [ville de Carpentras](#) et de la [communauté](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

[d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#) (Cove) va changer le destin de cette ancienne gare, qui va être complètement réhabilitée pour devenir un lieu dédié aux nouvelles technologies.

Les travaux de l'ancienne gare débute en juillet 2019 et s'achève quatre ans après. Ce lundi 16 octobre, la Cove, qui a réhabilité ce lieu au travers de sa marque économique [La Provence créative](#), inaugure la Gare numérique, en présence de représentants de l'État, de la Région Sud, d'élus venus des communes voisines, de partenaires, ou encore de Carpentrassiens. « Nous avons placé la barre très haut, déclare [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove. Il n'est jamais aisé de faire du neuf avec du vieux, mais on peut être très fiers de cette réhabilitation. »



La Gare numérique, vue du côté de l'Avenue de la gare. ©Vanessa Arnal

### Un lieu d'hybridation sociétale

La Gare numérique se veut un lieu où l'on imagine, fabrique, répare, recycle, et innove. « Ce lieu va accélérer et faire rayonner le territoire, affirme [Serge Andrieu](#), maire de Carpentras. C'est un tiers lieu

Écrit par le 18 mai 2026

d'expérimentation qui va permettre de mélanger les expériences et les projets, et créer de nouvelles richesses. »

Ainsi, en plus de faire revivre la ville de Carpentras, la Gare numérique symbolise l'hybridation sociétale. Tout un chacun peut décider d'investir les lieux, que ce soit les entreprises qui n'ont pas de bureaux ou de salles de réunion, les entrepreneurs en devenir, ou encore les télétravailleurs qui souhaitent séparer leur lieu de vie et leur lieu de travail.

### **Un bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> compartimenté**

Si le bâtiment offre un large espace au total, la réhabilitation n'a pas été de tout repos, de part la forme la Gare, qui est toute en long. Pourtant, le cabinet [Donjerkovic Architectes](#), basé à Marseille, a relevé le défi tout en conservant le côté industriel du bâtiment originel.

« Cette gare est bien plus qu'un simple bâtiment de 1000 m<sup>2</sup>, c'est un symbole du progrès. »

*Jacqueline Bouyac*

Ainsi, la Gare numérique est composée de plusieurs espaces : 100 m<sup>2</sup> de coworking avec 32 postes, 176 m<sup>2</sup> d'ateliers réservés à la fabrication et à la valorisation, 60 m<sup>2</sup> d'ateliers réservés aux transitions, un studio avec fond vert de 55 m<sup>2</sup>, un espace conférence de 70 m<sup>2</sup>, deux salles de réunion entièrement équipées, et 12 bureaux sur 222 m<sup>2</sup>. Un espace de restauration de 421 m<sup>2</sup> est également en cours de création. Il est possible de réserver l'un de ces espaces sur place ou [via le site de la Gare numérique](#) qui propose le paiement en ligne.

Ecrit par le 18 mai 2026



Écrit par le 18 mai 2026



©Émilie Reynaud-Cochet

### **Un lieu pas seulement réservé au travail**

Si la Gare numérique s'adresse largement aux entreprises et entrepreneurs, elle se veut aussi un lieu d'animations et d'événements afin de stimuler la créativité de chacun, encourager la collaboration au sein des entreprises et interentreprises, ou encore développer de nouvelles compétences.

Une journée portes ouvertes sera organisée ce vendredi 20 octobre pour permettre à tous de découvrir les lieux, mais aussi de participer à plusieurs ateliers représentatifs de la Gare numérique. Les visiteurs pourront en apprendre plus sur le recyclage plastique, filmer leur histoire grâce à la magie du fond vert,

Ecrit par le 18 mai 2026

imprimer leur propre sac en toile, imaginer les solutions durables de demain, et bien d'autres animations.

### **Une réhabilitation à près de 4M€**

Les travaux pour faire de l'ancienne gare la Gare numérique ont coûté au total la somme de 3 942 000€. Un projet qui a notamment été soutenu dès les phases d'étude en 2018 par la Région Sud à hauteur de 600 000€. « Il est essentiel pour la Région d'être aux côtés des intercommunalités, surtout quand celles-ci recouvrent un territoire majoritairement rural, pour permettre aux entreprises d'évoluer, et de faire leur transition numérique », explique [Bénédicte Martin](#), vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, la viticulture, la ruralité et le terroir.

« Je souhaite que la Gare numérique de Carpentras soit la locomotive numérique de Vaucluse. »

*Violaine Démaret, préfète de Vaucluse*

L'État a également financé une partie de cette réhabilitation. L'État et la Région Sud y ont contribué à 37%, soit un total de 1 405 554€. « Ce projet donne l'espoir d'avoir d'autres projets concrets sur de l'ancien », souligne [Violaine Démaret](#), préfète de Vaucluse. La réhabilitation et les services proposés par la Gare numérique ont été rendus possibles aussi grâce à de nombreux partenaires comme la [French Tech Grande Provence](#), le [RILE](#), [Initiative Ventoux](#), [Vaucluse Provence Attractivité](#), [Pôle Emploi](#), et bien d'autres.

Écrit par le 18 mai 2026



©Vanessa Arnal

## Les stations du Ventoux se dotent d'une nouvelle identité commune

Ecrit par le 18 mai 2026



La **[communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#)** (Cove) a déposé la marque 'Cap Ventoux Expériences', une identité commune pour les deux stations du Ventoux qui vise à engager des projets et des réalisations qui permettent un juste équilibre entre le maintien de l'activité économique de loisirs du site et le respect de l'environnement.

Le Géant de Provence comptabilise 700 000 visiteurs par an en moyenne. Que ce soit en été ou en hiver, le Mont Ventoux est prisé. Il a même accueilli 18 Tours de France depuis 1951. Les stations, elles sont très fréquentées en hiver, une tendance que la Cove souhaiterait modifier.

Le réchauffement climatique ayant pour effet de raréfier la neige sur le Ventoux, 'station de ski' n'est plus vraiment une appellation appropriée. C'est pourquoi l'Agglomération a décidé de réunir les deux stations afin d'en faire une destination unique, un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature et d'altitude, toutes saisons confondues. De là est née la marque 'Cap Ventoux Expériences'.

### Quatre axes de stratégie

Afin de promouvoir les stations comme une destination toute l'année, la CoVe a notamment misé sur une diversification des activités de loisirs en priorisant le développement du capital nature, et une

Ecrit par le 18 mai 2026

amélioration des conditions d'accueil et de services proposés.

Avec son programme d'investissement, la communauté d'agglomération se base sur quatre axes de stratégie : développer une économie loisirs et tourisme toutes saisons, valoriser le capital nature et paysager du massif, être performant sur l'accueil des clientèles historiques et être attractif pour en conquérir de nouvelles, mais aussi développer des synergies entre les deux stations. Pour ce faire, la Cove s'est alliée avec les communes de Beaumont-du-Ventoux, Bédoin et Malaucène et a créé en 2022 la Société publique locale (SPL) de développement touristique des stations du Mont Ventoux, chargée de l'exploitation et du développement des deux sites.

### Une montagne de sensations

Une des premières étapes de la création de cette nouvelle identité a été le dépôt de la marque 'Cap Ventoux Expériences'. Un nom plutôt facile à retenir afin de comprendre que les deux stations constituent une seule et même destination. « Une montagne de sensations », c'est le slogan de la marque. Court, dynamique, attractif, et lourd de sens, il sous-entend que la destination permet de réaliser diverses activités, pas seulement celles d'hiver.

Pour ce qui est du design, le logo arbore le dessin du Ventoux en virgule avec un côté en pente raide et de l'autre côté une pente plus en douceur pour représenter les deux versants du Géant de Provence. Sa forme donne l'impression d'un smiley clin d'œil, pour attirer les touristes et symboliser le côté ludique des activités proposées au sein des stations. Son écriture moins institutionnelle, elle, représente l'attractivité de la destination.



### Priorité à l'environnement

Cette nouvelle identité et l'élargissement du panel d'activités ont été imaginée en corrélation avec la protection du site qui présente une certaine fragilité et nécessite une attention particulière. Ainsi, les nouvelles activités de loisirs proposées s'implantent sur des sites déjà fréquentés afin de ne pas disperser les publics. Les zones sensibles, comme celles autour de la bergerie sur le Mont Serein, ne sont pas

Écrit par le 18 mai 2026

concernées par de nouveaux aménagements. Enfin, la sensibilisation des publics à la fragilité du site sera renforcée avec une signalétique actualisée et plus visible, ainsi que des animations en lien avec les acteurs locaux.

Différents projets vont faire l'objet de travaux. Là aussi, se pose la question de la protection de l'environnement. Ainsi, les matériaux prévus ont fait l'objet d'une analyse fine afin de limiter leurs impacts et respecter l'environnement, garantir leur durabilité et éviter les interventions trop rapprochées, mais aussi vérifier leur recyclage et source d'approvisionnement.

### **Les modifications du versant Nord**

Le chalet d'accueil du versant Nord du Ventoux est en train de subir d'importants travaux de réhabilitation. Les travaux ont débuté en septembre dernier et s'achèveront à la fin de l'année, pour un coût total de 926 400€, subventionnés à hauteur de 72% par la Région Sud et le Département de Vaucluse. Le chalet sera composé d'un grand hall où seront présentées les activités et où sera sensibilisé le public, d'un coin boutique, d'une salle de réunion ou conférence (proposée à la location), d'un auvent pour s'abriter en cas de mauvais temps, et de guichets pensés pour une ouverture sur l'extérieur.

Ecrit par le 18 mai 2026



©Agence Marjorie Bouchet Architecture

Il y aura également un chalet de fonction pour loger le responsable d'exploitation du site et les saisonniers, et pour stocker le matériel. Les travaux de cette installations sont déjà terminés. Ils ont coûté 492 400€ et ont été subventionnés à hauteur de 60% par l'État et la Région. La cabane de la prairie et la cabane de la lisière vont être rénovées pour plus de sécurité. Des toilettes sèches vont être installées à l'entrée de la station et au niveau de l'aire de pique-nique au bout de la station. Les tables de pique-nique vont être remises en état et des transats aux abords de l'Air Park.

Le sentier Jean-Henri Fabre comptera trois circuits thématiques, dont la requalification nécessitera des travaux prévus pour 2024. Un planétarium de 10 mètres de circonférence sera installé pour en apprendre plus sur le ciel et les étoiles grâce à l'animateur Fred Charfi. Des séances d'observation du ciel à travers un télescope seront également organisées. Certaines activités qui étaient déjà pratiquées le seront toujours telles que : le dévalkart, les jeux gonflables, les randonnées, le cheval, le fun trampo, le parcours

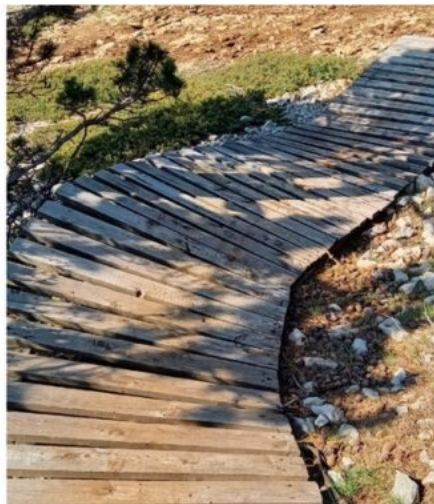
Ecrit par le 18 mai 2026

acrobatique forestier, et les trotinettes électriques tout terrain.

### Les modifications du versant Sud

Le versant Sud du Mont Ventoux accueille désormais un bike park. Trois parcours de descente sont proposés aux VTTistes avec trois niveaux : expert, confirmé et intermédiaire. L'objectif est d'ouvrir cette activité à un plus large public, à partir de 10 ans, en renforçant la sécurité des usagers, et d'améliorer les conditions d'accueil. La piste a été aménagée avec des sauts, des bosses et des modules en bois, le tout en harmonie avec son environnement.

Des tables de pique-nique et des transats devraient être prochainement installés aux abords du bike park pour le confort des visiteurs, ainsi qu'une nouvelle signalétique pour éviter le stationnement en milieu naturel, informer les publics, et les sensibiliser. Le coût prévisionnel s'élève à 70 000€, subventionnés à 60% par la Région et l'État.



DR

**Une page Facebook et un site internet de la destination sont en cours de construction. Vous pourrez y retrouver toutes les activités de 'Cap Ventoux Expériences' !**

V.A.

Écrit par le 18 mai 2026

## La Cove signe le renouvellement de sa labellisation 'Pays d'art et d'histoire'



La [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) est labellisée 'Pays d'art et d'histoire du Ventoux Comtat Venaissin' depuis 1998. Elle vient de signer le renouvellement de la convention pour la période 2023-2033, ce qui en fait, à ce jour, l'unique collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation en Vaucluse.

Créé en 1985, [le label 'Pays d'art et d'histoire'](#) est attribué par le Ministre de la Culture aux territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le réseau compte 207 Villes et Pays d'art et d'histoire, dont 10 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au

Ecrit par le 18 mai 2026

sein du département de Vaucluse, la Cove est à ce jour la seule collectivité à avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation. Depuis l'obtention du label en 1998, l'agglomération a déployé une importante offre culturelle de proximité en direction de tous les publics, sur le territoire intercommunal.

### **Un projet multidimensionnel**

Les actions du 'Pays d'art et d'histoire' sont à la fois à dimensions culturelles, sociales, éducatives, économiques et touristiques. C'est un acteur légitime sur les sujets d'études scientifiques, de conservation et de restauration des patrimoines, matériels et immatériels, nécessaires en amont du travail de valorisation.

L'objectif de la labellisation est de développer une politique de valorisation du patrimoine pour intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville. Pour ce faire, la Cove doit répondre à certains critères comme disposer d'un service d'animation de l'architecture et du patrimoine dirigé par un chef de projet 'Ville ou Pays d'art et d'histoire', proposer de la documentation présentant le patrimoine, ainsi que le programme des actions telles que des visites, des expositions, ou des conférences. L'agglomération doit également organiser des visites-découverte conduites par des guides-conférenciers, mettre en place un service éducatif à l'attention du jeune public, créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine accueillant une exposition permanente.

### **Un patrimoine valorisé**

Le label 'Pays d'art et d'histoire' est aussi un gage d'excellence pour la valorisation du patrimoine. Il permet une meilleure visibilité des actions menées, des conseils et de l'expertise avec l'aide des services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), un appui du réseau national 'Villes et Pays d'art et d'histoire' pour des échanges d'expériences et de savoir-faire, ainsi que de l'aide aux subventions du ministère de la Culture.

Le label permet la création et le pilotage des différents dispositifs et outils d'urbanisme qui règlementent le territoire. La Cove a déjà mis en place deux dispositifs d'aides financières : une convention avec la Fondation du Patrimoine en faveur des particuliers, et un fonds de concours patrimoine de 800 000€ en faveur des communes. L'agglomération participe également au pilotage de divers outils tels que la charte du parc naturel régional pour 15 des 25 communes du 'Pays d'art et d'histoire', la transformation de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine en site patrimonial remarquable, ou encore les plans locaux d'urbanisme pour un grand nombre de communes. Ainsi, durant les 10 prochaines années, la Cove va pouvoir poursuivre ce travail-là.

V.A.

Ecrit par le 18 mai 2026

# Carpentras : un atelier pour tout savoir sur la copropriété



Le mercredi 29 mars prochain, la [communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) organise un atelier 'Copropriétés : mode d'emploi' à la Maison du Citoyen à Carpentras. Animé par l'[Agence départementale d'information sur le logement \(Adil\) du Vaucluse](#), cet atelier permettra de mieux comprendre le fonctionnement et la gestion d'une copropriété.

Plusieurs aspects de la copropriété seront abordés tels que :

- la forme juridique, l'immatriculation, les parties privatives / communes / spéciales pour comprendre ce qu'est une copropriété
- les copropriétaires, le conseil syndical, le syndicat, le syndic pour cerner les acteurs d'une copropriété
- les assemblées générales, le règlement, ou encore les charges et bien d'autres détails pour comprendre comment fonctionne une copropriété.

Ecrit par le 18 mai 2026

**Mercredi 29 mars. De 17h30 à 19h. Gratuit. Maison du Citoyen. 35 Rue du Collège. Carpentras.**

The flyer is on a light green background. At the top left is the logo for 'Cove' (Communauté de communes de la Vallée de l'Avance) with the text 'regroupement ventoux comtat venaissin'. To the right, it says 'VENEZ PARTICIPER À L'ATELIER ANIMÉ PAR L'ADIL'. The main title is 'COPROPRIÉTÉS MODE D'EMPLOI' in large, bold letters. Below that, it says 'mercredi 29 mars 17h30-19h' and 'Maison du citoyen 35 rue du collège - Carpentras'. At the bottom, there are two illustrations: on the left, a stylized building with the 'adil' logo; on the right, two people talking with question marks above them, and the 'monAgglo s'embellit!' logo.

V.A.

---

## La Cove et Provence Emballages s'allient pour le réemploi des palettes

Ecrit par le 18 mai 2026



La **communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove)** et la société carpentrassienne **Provence Emballages**, spécialisée dans la fabrication et la vente de cagettes et de paniers en bois, viennent de signer une convention de partenariat pour la réparation et la revente de palettes récupérées sur les sites intercommunaux.

Ce partenariat, signé pour une durée d'un an et renouvelable 3 fois, entre dans le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2028 approuvé par l'Agglomération en juin dernier. Cette opération de réemploi des palettes a pour objectif de diminuer le volume de déchets collectés en déchetteries, mais aussi de participer au développement d'une filière de réemploi créatrice d'emplois. Ainsi, cela s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire.

Dès à présent, Provence Emballages assure une collecte de palettes, peu importe leur dimension et leur état, par semaine dans les déchetteries de Carpentras, Caromb et Aubignan. Une extension de la collecte pourrait être envisager à l'avenir sur d'autres sites intercommunaux. Une fois les palettes collectées, Provence Emballages les dépose dans son entrepôt, les trie par catégorie, les répare, les démantèle selon les cas, et les revend.

Chaque mois, un tableau de suivi est transmis à la Cove indiquant les quantités de palettes récupérées par gabarit précisant l'état selon trois classifications : réutilisables en l'état, réparables, ou pour pièces. Un test a déjà été effectué en octobre dernier sur la déchetterie de Carpentras. En un mois, 71 palettes ont été sauvées, pour un poids de 0,766 tonnes.

V.A.